

Elections municipales de mars 2014
Questionnaire aux candidats
sur le thème : Urbanisme, Déplacements, Prévention des Déchets
proposé par Eden, membre de la Fub et de Flore 54
Pour une ville apaisée, une cité humaine

1. Nouveau partage de l'espace public

1. Etes-vous d'accord sur le principe d'accorder moins de place aux véhicules motorisés individuels tels la voiture au bénéfice des autres modes : marche, vélos, transports en commun ?
2. Si oui, quels sont les axes de votre programme d'actions ?
3. Si oui, quels objectifs chiffrés envisagez-vous en volume ou pourcentages pour:
 - la réduction du trafic automobile en ville ?
 - la diminution du nombre de places de parking en ville ?
 - la création de places de parking en périphérie, notamment en parking relais des lignes de transport en commun ?

2. La marche

1. A l'instar d'autres grandes villes françaises qui se sont engagées dans un plan piéton à 10 ans, quelles sont les mesures que vous envisagez pour favoriser et faciliter les déplacements à pied et pour les personnes à mobilité réduite ?
2. Si vous êtes élu et membre de la majorité, êtes-vous prêts à vous engager pour lutter contre le stationnement sur trottoir (aménagement, verbalisation des contrevenants) ?
3. Quel objectif chiffré en volume ou pourcentage prendrez-vous pour l'augmentation des espaces piétonniers (en surface) et axes de déplacement (en mètres linéaires) ?

3. Réseau cyclable

1. Etes-vous prêt à développer une politique cyclable cohérente se traduisant par un plan d'aménagement pluriannuel permettant un réseau cyclable sécurisé et continu ?
2. Envisagez-vous une généralisation des tourne-à-droite autorisés aux feux pour les vélos sur l'ensemble de l'agglomération ?
3. Quelle sera votre politique de stationnement des vélos ?
4. Luttez-vous fermement contre le stationnement et la circulation des véhicules motorisés sur les pistes et sur les bandes cyclables ?
5. Nommerez-vous un Monsieur ou une Madame vélo en charge de la coordination des services communautaires et municipaux concernés ?
6. Quels services de location vélo et pour quel montant annuel vous engagez-vous ?
7. Les études nationales et internationales montrent une forte corrélation entre la pratique des cyclistes et les mètres-linéaires d'aménagements cyclables ainsi qu'avec le budget par habitant consacré aux aménagements cyclables à partir de 10€ par habitant, un optimum se situant à 15€. Si vous êtes élu et membre de la majorité communautaire, sur quel budget annuel consacré aux aménagements cyclables en euros par habitant vous engagez-vous ?

4. Transport en commun

1. Dans le cadre du PDU, quel est votre programme concernant votre commune et votre agglomération (lignes, fréquence, amplitude horaire, confort, sites propres, priorité aux feux...)?

2. Avec quelles mesures pour renforcer l'intermodalité ?
3. Avez-vous l'intention de favoriser la formule Tram-train avec une tarification unifiée et si oui, à quelle échéance ?

5. Urbanisme

1. Suite à l'adoption du SCOT Sud 54, quel type de programmation urbaine envisagez-vous et allez-vous réformer le PLU?
2. Quelle évolution programmez-vous pour votre ville et pour l'agglomération en termes de nombre d'emplacements et surface des jardins en ville, vergers, espaces naturels, parcs et squares ?

6. Prévention et traitement des déchets

1. L'article 46 de la loi Grenelle de l'environnement du 3 août 2009 dispose dans son article 46 que la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) et la TEOM devront intégrer, dans un délai de 5 ans (soit août 2014), une part variable incitative devant prendre en compte la nature et le poids et/ou volume et/ou le nombre d'enlèvements des déchets. Quelles modalités de révision de la délégation de service public de Véolia et modifications du PLU envisagez-vous pour mettre en œuvre cette taxe incitative? L'échéance d'août 2014 vous semble-t-elle tenable pour l'agglomération nancéienne ?
2. Quel programme d'incitation au développement du tri sélectif mettrez-vous en œuvre ?
3. Quelle offre de compostage individuel et collectif encouragerez-vous ?

7. Démocratie participative :

Dans quelles conditions envisagez-vous la participation des associations en amont des projets et pour l'évaluation de leurs impacts ?